

Direction transition énergétique et environnement

Service eau, biodiversité, déchets

Tél. +33 (0)2 28 20 61 67

dechets-economiecirculaire@paysdelaloire.fr

Compte rendu

Atelier prévention et collecte dans le cadre de la journée de lancement du Plan régional déchets - mardi 14 mars 2017

Pièces jointes

- Diaporama de présentation de l'atelier
- Vidéo de Trivalis

Animateurs

- Gaël VIRLOUVET de Tehop
- Virginie LLEDO d'Inddigo

Liste des participants

Nom	Prénom	Structure
ADAM	Sophie	Nantes Métropole
ALLARD	Gérard	Union fédérale des consommateurs – Que choisir
AURIOL	Didier	FNE Pays de la Loire
BAHUAUD	Vivien	Écosystèmes
BERTIN	Lucien	Indécosa-CGT
BOLAN	Sophie	Communauté de communes de Nozay
CANNO	Loïc	COVED Centre Ouest
CHEVROLLIER	Lucie	SIRDOMDI de la Région de Beaupreau
CIFARELLI	Hervé	La Roche-sur-Yon Agglomération
CORVAISIER	Yoann	Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
DANIEL	Cécile	Chambre de métiers et de l'artisanat régionale des Pays de la Loire
DAUDIN-HOUSSEMAGNE	Julie	Syndicat intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures
DUBOIS-BOGET	Laurence	Label 85 ESS
DUPAS	Estelle	Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier
GALLAND	Thierry	SMITOM du Sud Saumurois
GARNIER	François	Communauté de communes Val-de-Sarthe
GERGAUD	Gaëtane	ADEME Pays de la Loire
GILG	Christiane	Union régionale de la Confédération du logement et du cadre de vie des Pays de la Loire
GIRARD	Jacky	Union professionnelle artisanale de Loire-Atlantique - UPA
GUY	Samuel	Pays-du-Mans
HAMERY	Pierre-Paul	SYCTOM du Loire Béconnais et ses environs
JONCOUR	Camille	DASTRI
LLEDO	Virginie	INDDIGO
MARTIN	Alexandra	Région des Pays de la Loire
MAURICE	Vincent	Valdélia
MINGANT	Lisenn	Communauté de communes du Pays Craonnais
MONTAGU	Delphine	Conseil départemental 53
MONTRADE	Marie-Pierre	Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire

MORON	Sandrine	Val Touraine Anjou
MOSSET	Alexandre	Anjou bleu communauté
OCCRE	Adrien	Chambre régionale d'agriculture de la Sarthe
PACHECO	Christophe	DREAM ON TOP
POIDEVIN	Etienne	COMPOST IN SITU
TOURON	Cécile	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
VERDAGE	Isabelle	SMICTOM de la Vallée de l'Authion

Rédacteur du compte rendu : Gaël VIRLOUVET et Virginie LLEDO.

Relevé des échanges

● 1^{er} temps : tour de table et présentation sommaire des participants

Certains participants ont souhaité apporter des éléments lors de leur présentation

- Intervention sur l'amiante

Les particuliers (ne tiennent pas compte des consignes) et les professionnels (formés sur les aspects conditions spécifiques de collecte et de traitement) ne sont pas logés à la même enseigne en ce qui concerne les manipulations et la gestion des déchets d'amiante.

- Intervenante : Julie DAUDIN-HOUSSEMAGNE, SISTO (Syndicat intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures)

Mise en garde : être lauréat du dispositif TZDZG ne veut pas dire que la collectivité ait signé le dispositif avec l'ADEME (c'est le cas du SISTO qui n'a pour l'instant rien signé), ni qu'une dynamique de prévention des déchets soit en œuvre sur son territoire.

Le TZDZG est « le programme du moment », qui fait suite au PLPDMA. Il y a une succession de dispositifs proposés par l'ADEME, le ministère... Difficile de s'y retrouver... et il faut du temps pour y répondre...

→ Besoin de dispositif(s) clair(s) et pérenne(s) d'accompagnement des collectivités sur la prévention, notamment sur les actions liées au changement de comportement.

- Intervenants : François GARNIER, Communauté de communes du Val de Sarthe

Le territoire de la CC est étendu. Il craint une augmentation des coûts de collecte en cas de passage en tarification incitative (TI).

- Intervenants : Pierre-Paul HAMERY, SYCTOM du Loire Béconnais et ses environs

La mise en place de la TI a eu un impact de réduction des coûts du poste déchets ménagers et assimilés.

- Intervenants : Gérard ALLARD, UFC-Que Choisir

Il faut expliquer à l'utilisateur les bénéfices économiques et environnementaux de la prévention des déchets.

- Intervenante : Lisenn MINGANT, CC du Pays Craonnais

1/ La TI n'est qu'un moyen de réduire les déchets. Les intérêts de sa mise en place ne doivent pas être dogmatiques, à chacun de voir si cela est un moyen adapté à son territoire.

2/ Demande d'intégrer les déchets dangereux au futur plan, notamment vis-à-vis des enjeux réglementaires sur leurs collectes.

3/ Il y a des stratégies de modes de collecte des déchets différentes, le futur Plan régional doit prescrire des objectifs et non pas des moyens sur ce point.

- Intervenants : Alexandre MOSSET, Anjou Bleu Communauté

Pour avancer dans les échanges sur les thèmes de l'atelier, il y a besoin d'un état des lieux sur la prévention et la gestion des déchets et le déploiement de la TI à l'échelle régionale. En effet, il y a de grandes disparités régionales sur ces aspects.

Il faut « arrêter de se cacher derrière la TI » : la redevance spéciale est également un levier pour diminuer la part des DAE dans les déchets pris en charge par la collectivité. À noter que l'habitant fait déjà beaucoup d'effort.

- Intervention sur l'observatoire

Il faudrait disposer d'un observatoire précis pour connaître « les robinets qu'on pourrait contribuer à fermer ».

- Intervenant : Samuel GUY, Pays du Mans

Demande d'adopter une approche déchets qui intègre l'enjeu des gaz à effet de serre dans le cadre de la gestion des déchets, notamment : des collectes de déchets moins énergivores et plus innovantes (exemples des collectes hippomobiles).

- Intervenante : Sophie ADAM, Nantes Métropole

Besoin de sortir de la logique du partenariat et des soutiens associatifs, aller au-delà et accompagner au développement de nouveaux modèles économiques, à la professionnalisation des entités avec lesquelles les collectivités passent aujourd'hui des conventions dans le cadre d'animation/sensibilisation à la prévention des déchets. Les faire participer au développement économique local, avec des modèles pérennes.

● 2^e temps : présentation de retours d'expériences

- Gaétane GERGAUD, ADEME

A listé des opérations intéressantes à relever :

- ✓ SIRDOMDI : signature d'un CODEC et mise en place d'un défi famille zéro déchet.
- ✓ Partenariat avec La TRIA sur l'Écologie industrielle territoriale (EIT).
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges en Mayenne, promotion du jardinage au naturel.
- ✓ Propositions d'actions à poursuivre : Repair-café et couches lavables.

- Hervé CIFARELLI, La Roche-sur-Yon

Rappel du contexte

- ✓ Redevance incitative (RI) depuis 2011 avec un système de récompense : remise de 20 % selon le nombre de bacs présentés dans l'année. Le tonnage d'OMr est passé de 20 000 tonnes à 15 000 tonnes /an très rapidement. Toutefois les apports en déchèteries ont augmenté : 33 000 tonnes/an.
- ✓ Impact constaté sur le coût de la gestion des déchets :

Année	Système de financement	Montant moyen
2010	TEOM	210 €/foyer
2016	REOM incitative	185 €/foyer

- ✓ Des solutions de prévention ont été mises en place en plus de la RI : pavillons de compostage et compostage en pieds d'immeuble.
- ✓ En 2015/2016 a été observé un essoufflement de la RI, la collectivité a eu besoin de repenser la RI après 5 années de mise en place et avec l'arrivée de l'extension des consignes de tri. Ainsi, le seuil de la part fixe est passé de 26 à 18 levées.

Les clés de leur succès

- ✓ Mettre l'utilisateur au cœur de la problématique.
- ✓ Adopter une stratégie de communication menée par les élus.
- ✓ Rationaliser de la collecte (C2 -> C1 en centre-ville sur la Roche sur Yon).
- ✓ Moderniser les services notamment en déchèterie (6 déchèteries communautaires).

Les attentes vis-à-vis du Plan

Revoir le mode de facturation de la TI : aujourd'hui, elle est basée uniquement sur le flux OMr, mais ce ratio diminue.

- Alexandre MOSSET, Anjou Bleu Communauté

Rappel du contexte

- ✓ Ratio de 105 kg/hab d'OMr par an. Les tonnages ont été divisés par 3 en 20 ans.
- ✓ Mode de financement : la TEOM.
- ✓ 2 déchèteries gérées en régie, Collecte sélective en apport volontaire.

Les clés de leur succès

- ✓ Implication des élus.
- ✓ Responsabilisation des usagers.
- ✓ Mise en place de la RS avec bac individuel pucé.
- ✓ Caisson réemploi en déchèterie.
- ✓ Extension des consignes de tri.
- ✓ Territoire ZDZG.
- ✓ Système de broyage des déchets verts avec les services techniques.

- Samuel GUY, Pays du Mans

Rappel du contexte

- ✓ Le Pays n'a pas de compétences relatives aux déchets.
- ✓ 6 intercommunalités.
- ✓ 2 PLP en vigueur : 1 PLP pour la communauté urbaine et 1 PLP pour la zone plus rurale.
- ✓ Évolution des ratios de déchets : -11 % sur les OMr mais forte augmentation en déchèterie.
- ✓ Ingénierie du Pays pour ses adhérents : élaboration SCOT + Plan climat, culture de la transversalité.

Les grands axes du PLP de la zone rurale, qui a associé 70 acteurs dont l'Université

- ✓ Gaspillage alimentaire : programme de formation du personnel dans les collectivités avec le CNFPT.
- ✓ Compostage : développement en établissements (notamment EPAD). 150 animations réalisées.
- ✓ Promotion du mulching.
- ✓ Réduction des emballages : animation dans les supermarchés et sur l'eau du robinet.
- ✓ Campagne sur la réduction des textiles et du papier.
- ✓ Efforts d'exemplarité.
- ✓ Opération « Répar'Acteurs » avec la Chambre des métiers.

Exemple d'une opération : « Le père Noël réduit ses déchets » à voir sur le site internet.

Le PLP s'est avéré trop accès sur l'habitant. Souhait de donner une nouvelle dimension plus accès sur les Déchets d'activités économiques.

3^e temps : les sous-groupes de travail

- 1^{er} sous-groupe

	Prévention	Collecte
Réussites à amplifier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compostage ✓ Réemploi et la réparation (sensibilisation à amplifier) ✓ Cibler le compostage sur les habitats collectifs et auprès des entreprises (car le compostage en pavillon fonctionne déjà bien) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des volumes
Défis à relever	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser sur les modes de consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La collecte des déchets dangereux, notamment amiante, avec une diffusion des consignes de collecte adéquates auprès des particuliers
Difficultés/attentes vis-à-vis du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre l'accent sur la prévention. Message à faire passer aux particuliers et aux entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homogénéiser des pratiques de collecte et consignes de tri à grande échelle car la différence de consignes d'un territoire à l'autre semble être un frein à l'adhésion des habitants
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficultés organisationnelles : homogénéisation des pratiques d'un territoire à l'autre ✓ Difficultés financières 	

- 2^e sous-groupe

	Prévention	Collecte
Réussites à amplifier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Broyage DV avec services techniques (collectivités, particuliers, professionnels) ✓ Réemploi en déchèterie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation du volume des bacs : bacs individuels du foyer et pucés ✓ Suivi de collecte pour repérer les secteurs qui trient moins (avec appui technologique)
Défis à relever	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Que les filières REP reposent davantage sur les distributeurs que sur les collectivités ✓ Consignes sur le verre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déchèteries plus performantes en tri ✓ Solutions pour un service adapté aux situations particulières ✓ Intégrer la réduction des GES comme un enjeu principal : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ bilan carbone, méthode commune ⇒ guide pour les marchés
Difficultés/attentes vis-à-vis du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ne pas imposer les moyens mais : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ fixer des objectifs cohérents, sur le long terme ⇒ accompagner : méthodo, financier, outils, temps... ✓ Privilégier la baisse des DMA ou la hausse de la valorisation ✓ Tenir compte des différentes caractéristiques des territoires (urbain, rural, touristique) 	

Antagonisme relevé : la diminution du ratio des DMA, et notamment la réduction des DV, a pour effet de réduire le taux de valorisation matière. Il y a donc incompatibilité entre les objectifs de réduction et de valorisation.

- 3^e sous-groupe

	Prévention	Collecte
Réussites à amplifier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Broyage domestique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sécurisation des flux de déchèterie, des agents, des usagers de la déchèterie
Défis à relever	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quelle efficacité des campagnes de communication ? => évaluation ✓ Réduction des déchets à la source 	
Difficultés/attentes vis-à-vis du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Antagonisme entre les installations de traitement (actuels et futurs) et les objectifs de réduction 	

Mesurer l'efficacité de l'impact d'actions de communication, notamment au niveau de l'observatoire régional. Avant d'investir des millions dans des installations de traitement des déchets, s'assurer que tout a été fait pour réduire les déchets produits.

• 4^e sous-groupe

	Prévention	Collecte
Réussites à amplifier	✓ Recyclerie dans déchèterie ou Eco-point	✓ RI : réussite, responsabilise les foyers ✓ PAV pour le verre et le papier à développer dans certains quartiers
Défis à relever	✓ Nouveaux concepts de déchèteries (recyclerie...) : abandonner le nom de déchèterie pour celui de ressourcerie ou autre. Les déchèteries doivent être le lieu de développement d'ateliers de réemploi, location d'outils, un lieu agréable où l'on prend un café... Exemple de Libourne : « supermarché inversé » + problématique du maillage des déchèteries ✓ Maillage sur le territoire Equité ✓ Professionnaliser les associations de l'ESS pour sortir du dispositif de convention et passer des marchés. Pour cela, besoin de développer de nouveaux modèles économiques dans lesquelles les établissements de l'ESS pourraient s'inscrire	✓ Accompagner les métropoles vers la RI ✓ La RI est moins adaptée à certains territoires (milieu urbain, littoral...)
Difficultés/attentes vis-à-vis du Plan	✓ Difficile mobilisation des parties prenantes si on veut développer le réemploi au-delà des déchèteries, dans les quartiers : besoin des bailleurs pour financer les locaux, projet multi-acteurs ✓ Problème lié à la distribution des subventions	✓ Déploiement RI dans certains secteurs

• 5^e sous-groupe

	Prévention	Collecte
Réussites à amplifier	✓ La communication/sensibilisation : identifier les bonnes cibles, allouer les moyens	✓ Les collectivités : R437, les extensions des consignes de tri
Défis à relever	✓ Informations en ligne, Applis ... pour mettre l'utilisateur au centre, et au plus près de la thématique	✓ Collecte des biodéchets des gros producteurs à mesurer et améliorer. ✓ Méthanisation ? GNV ? quels outils de valorisation ? ✓ Collecte robotisée : prévoir des capteurs sur les bornes PAV pour optimiser les collectes ✓ Les problèmes de TMS / approche métier
Difficultés/attentes vis-à-vis du Plan	✓ Rapprocher la stratégie du plan des réalités du terrain (quelle lecture par l'utilisateur ?) ✓ Insister sur la lecture des coûts par l'utilisateur	✓ Lien avec les PCET. Ex. : mode de carburation des véhicules ?

Vigilance : intégrer les différences du territoire (zones urbaines, rurales, touristiques, mixte, etc.).
Avoir une lecture des coûts partagée par tous, car au final ce sont toujours les usagers qui paient.

• 6^e sous-groupe

	Prévention	Collecte
Réussites à amplifier	✓ Mieux consommer : moins, durable, local.	✓ Réduire les fréquences de collecte et privilégier l'apport volontaire
Défis à relever	✓ Réduire les apports de déchets verts en déchèterie	✓ Harmonisation des consignes et des couleurs des contenants
Difficultés/attentes vis-à-vis du Plan	✓ Multiplicité des outils et des financeurs	✓ Évolution des normes et des coûts, notamment en déchèterie

● 4^e temps : synthèse des sous-groupes de travail

	Prévention	Collecte
Communication	<ul style="list-style-type: none"> On observe depuis plusieurs années une succession de dispositifs PLP, Codec, TZDZG... → Profiter du Plan régional pour avoir un dispositif clair et pérenne qui permette d'accéder à des soutiens financiers et méthodologiques avec une démarche d'obtention moins chronophage que les dossiers nationaux pour l'ADEME ou le ministère... Faire bénéficier les EPCI de retours sur l'efficacité des différentes actions de sensibilisation qui ont été mises en œuvre pour les orienter dans leur stratégie, leurs choix d'actions. Expliquer les bénéfices économiques et environnementaux de démarches de prévention des déchets à l'utilisateur. Intégrer plus largement les entreprises aux démarches et campagne de sensibilisation à la prévention des déchets (à cause notamment des DAE présents dans les DMA). 	<ul style="list-style-type: none"> Généraliser les suivis de pré-collecte et collecte. Tenir compte des situations diverses (touristiques, habitat vertical, zones rurales et mixtes) tout en visant l'harmonisation des dispositifs de tri et collecte pour plus de compréhension et lisibilité. Tout un défi...
Outils	<ul style="list-style-type: none"> Développer davantage le compostage en établissement et les services de broyage. → Attention au résultat contradictoire : la réduction des déchets verts entrainera une baisse du taux de valorisation alors que le taux de réduction ira dans le bon sens... Réemploi, réutilisation à amplifier. La TI n'est qu'un moyen mais pas la seule solution pour réduire les déchets. La modernisation des services, la communication en sont d'autres. De plus, pour les territoires en TI, il faut être vigilant à l'assiette sur laquelle la TI est indexée (généralement que l'OMr) car ce ratio diminue et il est délicat d'augmenter la part fixe ou variable alors que les usagers réduisent leurs OMr... Il y a une remise en cause des modalités de facturation au bout de 5 ans à envisager. Accompagner les partenaires à se professionnaliser afin qu'ils puissent répondre à des appels d'offres plutôt que de passer des conventions. Le Plan doit favoriser le développement de nouveaux modèles économiques afin que ces partenaires puissent s'y inscrire. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les impacts environnementaux dans les choix des modalités de collecte à promouvoir : les modes de carburation, les fréquences de collecte, l'incitation aux collectes en AV (avec système de mesure du remplissage). Les installations de déchèteries sont centrales tant pour les aspects de prévention que de collecte. Elles doivent faire l'objet de propositions dans le Plan : changer leur appellation, revoir leur maillage, en faire des lieux plus conviviaux pour y favoriser le réemploi, les ateliers de réparation, etc. La sécurisation de ces sites doit également être un point à développer.